

05.12.2007 - 13:20 Uhr

## ASIN: 15 ans depuis le NON à l'espace économique européen (EEE)

Berne (ots) -

Le NON à l'EEE a empêché une adhésion à l'UE qui eut été lourde de conséquences

Le 6 décembre 2007, 15 ans se sont exactement écoulés depuis le rejet de l'adhésion à l'espace économique européen (EEE) par le peuple et les cantons suisses. Avec une participation au scrutin de plus de 78 pour cent, les citoyens suisses ont alors opté pour une voie autonome au sein de l'Europe. Sans l'ASIN, ce verdict populaire clair et judicieux eut été impossible. Une Suisse indépendante et souveraine offre la chance d'être plus innovateur, plus performant sur le plan économique et plus compétitif qu'une UE à l'organisation centralisée, à la condition toutefois que le Conseil fédéral et le Parlement aient la ferme volonté de remplir ce mandat d'indépendance.

Le 6 décembre 1992, les milieux politiques ont dû réviser de fond en comble leur vision de notre pays. Sans ce non, les citoyens suisses n'auraient jamais eu la force de freiner la marche sur le chemin qui mène à Bruxelles que leur élite politique à Berne avait déjà emprunté. L'EEE nous aurait valu un mécanisme qui aurait poussé la Suisse dans l'UE, car avec l'adhésion à l'EEE déjà, le droit de codécision des citoyens suisses se serait perdu.

Six événements

15 ans après le rejet de l'EEE, il importe de passer en revue les six événements suivants:

1. Le non à l'EEE a empêché l'adhésion à l'UE qui était déjà planifiée. La Suisse a donc réussi à conserver son indépendance politique et économique.
2. Le rejet de l'EEE nous a épargné un contrat colonial indigne de notre pays. Ce contrat nous aurait forcé de reprendre plus de 80 pour cent du droit de la CE de l'époque. De plus, notre pays aurait été contraint de reprendre le droit futur encore inconnu de l'UE, sans disposer d'aucun droit de codécision.
3. La Suisse a conservé sa prospérité et son pouvoir économique en dehors de l'EEE et de l'UE et, en comparaison européenne, il présente des données économiques excellentes: faible chômage, taux d'inflation plus faible, taux d'intérêt avantageux, bilan commercial positif, exportations record, compétitivité élevée.
4. Les milieux économiques s'opposent clairement à une adhésion à l'UE; c'est le non à l'EEE qui est à l'origine de cette prise de conscience.
5. Le non à l'EEE a permis d'opter pour la voie bilatérale. Avec des accords spécifiquement adaptés à ses besoins, la Suisse peut défendre ses intérêts en dehors de la camisole de force de l'UE/EEE.
6. Il s'avère que les prédictions apocalyptiques sur l'avenir suisse sans l'EEE étaient fausses sur toute la ligne.

Accords bilatéraux : des erreurs lourdes de conséquences

Avec la libre circulation des personnes et l'adhésion aux Traités de Schengen et Dublin, la Suisse a endossé de lourds fardeaux. La libre circulation avec l'UE des 10 et l'UE des 15 va grever à moyen terme lourdement les assurances sociales et le marché de l'emploi.

Les traités prévus avec la Roumanie et la Bulgarie vont détériorer encore la situation. C'est au moment d'une conjoncture défavorable que les répercussions correspondantes vont se manifester au plus tard. Ces répercussions seront encore bien pires lorsque les Etats des Balkans, voire un jour même la Turquie, adhéreront à l'UE.

L'adhésion à Schengen supprime les contrôles de personnes aux frontières nationales de notre pays. Cela compromet la sécurité des citoyens suisses. En effet, l'ouverture des frontières est synonyme de porte ouverte aux criminels et aux immigrants illégaux.

#### Conclusions

1. Adhérer à l'UE n'entre pas en considération pour la Suisse.
2. Il faut retirer la demande d'adhésion à l'UE.
3. Dans le litige fiscal avec l'UE, la Suisse ne doit faire aucune concession.
4. De nouveaux accords bilatéraux doivent être signés exclusivement dans l'intérêt de notre pays. Les erreurs lourdes de conséquences qui ont été commises au niveau de la libre circulation des personnes et de Schengen ne doivent en aucun cas se répéter. Les accords bilatéraux n'ont pas pour but de lever les obstacles à une adhésion à l'UE.
5. Le lancement d'un éventuel référendum contre la prorogation de la libre circulation des personnes avec l'UE des 10 et l'UE des 15 doit être examiné.
6. Il convient également d'examiner le lancement d'un référendum contre l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie.
7. Au lieu de s'agiter sur le plan de la politique extérieure, il importe de résoudre enfin les problèmes que nous connaissons à l'intérieur du pays:
  - Assainissement des finances et continuer à réduire les dettes
  - Abaisser la quote-part fiscale
  - État social: Restreindre l'accès aux prestations, empêcher les abus.

#### Contact:

Conseiller national  
Dr. Pirmin Schwander  
Mobile: +41/79/400'29'93  
Président de l'ASIN

Conseiller national  
Luzi Stamm  
Mobile: +41/79/307'92'44  
Vice-président de l'ASIN

#### Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)

Thunstrasse 113  
Case postale 669  
3000 Berne 31  
Tél.: +41/31/356'27'27  
Fax: +41/31/356'27'28  
E-Mail: [asin@asin.ch](mailto:asin@asin.ch)  
Internet: [www.asin.ch](http://www.asin.ch)  
CCP 30-10011-5